



16 novembre 2009
Centre Méditerranéen de Commerce International

Education populaire et Interculturel

Défis et opportunités

Synthèse de la rencontre



10h00

Plénière d'ouverture

Intervenants :

- ❖ **David LOPEZ**, Vice-président "Relations Internationales " du CNAJEP
- ❖ **Roland BATHREZ**, Président du FSPVA PACA
- ❖ **Michèle TREGAN**, Vice-présidente du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur déléguée au développement associatif, à la jeunesse et à l'action éducative

Roland BATHREZ souligne que les mouvements de jeunesse et d'éducation populaires, en tant qu'acteurs sociaux, sont confrontés aux défis de l'interculturel, qui sont d'ordre social, politique et éducatif. Plutôt que de développer une approche techniciste de l'interculturel, notre démarche aujourd'hui aura des visées politiques et permettra se s'interroger sur la notion de vivre-ensemble.

La mondialisation entraîne des flux migratoires de plus en plus importants. La réponse apportée par le gouvernement à ces mouvements migratoires a consisté en la récente création d'un "Ministère de l'Identité Nationale".

Les flux migratoires et le développement des échanges mettent la culture et l'identité en mouvement. La question du vivre-ensemble se pose aujourd'hui plus qu'hier. Il s'agit pour les citoyens de "faire communauté" sans pour autant sombrer dans le communautarisme. Plus que jamais, les mouvements d'éducation populaire, qui mènent de nombreuses actions relatives à l'interculturel, doivent réaffirmer que l'interculturalité est avant tout un projet social.

Nos associations doivent favoriser la pédagogie du questionnement.

Michèle TREGAN rappelle que, le soir même, les participants sont conviés à participer à la synthèse de la semaine régionale de la vie associative PACA.



Le tissu associatif est particulièrement mis à mal aujourd'hui. Dans un contexte de crise, les associations sont touchées de plein fouet par les réformes en cours (Révision Générale des Politiques Publiques, réforme des collectivités..) et par le désengagement de l'Etat. Malgré ces obstacles, le mouvement associatif se développe. Les Français ont besoin des associations¹ et leur font confiance. Cette confiance répond au besoin de représentation des différentes communautés.

Le tissu associatif évolue. Comment les collectivités peuvent-elles soutenir et appuyer cette évolution ? Comment peuvent-elles répondre aux besoins de financement des structures ? Comment faire en sorte que le tissu associatif soit lisible et cohérent ? Une mutualisation des moyens des associations est nécessaire. Comment appuyer la création des nombreuses associations qui se créent chaque année sur le thème de l'aide aux publics en difficulté ? Comment former les bénévoles ? Comment aider les structures à embaucher de nouveaux salariés ? Comment faire en sorte que les emplois créés soient pérennes et puissent se développer ?

¹ Source : *Les Français, les associations et la crise*. Un sondage CSA / CHORUM / Crédit Coopératif / MAIF

Le secteur associatif représente un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. Dans un contexte de chômage, les emplois créés par le tissu associatif sont essentiels.

David LOPEZ présente la dynamique Agorajep, lancée en 2008. Elle répondait à la volonté des instances du CNAJEP de créer du débat, de la confrontation d'idées, tout en montrant que l'Education Populaire n'est pas une pratique obsolète. Il s'agissait également de permettre aux associations de jeunesse et d'éducation populaire d'échanger autour de leurs pratiques, de mettre en avant le travail qu'elles mènent au quotidien, et d'alimenter leur réflexion en l'ouvrant à d'autres acteurs : collectivités, chercheurs, experts...

La thématique de la journée du 16 novembre, organisée en lien avec le Fond de Solidarité et de Promotion de la Vie Associative PACA, trouve aujourd'hui une résonance particulière au moment où les Français sont invités à prendre part au débat sur "l'identité nationale".

Si les acteurs de l'éducation populaire ne refusent pas de parler de vivre-ensemble, l'identité nationale est un débat qui n'est pas le leur. Ce qui intéresse nos associations, ce sont les rencontres interculturelles fécondes et source d'enrichissement mutuel.

Nos travaux d'aujourd'hui s'appuieront sur des pratiques éprouvées par nos associations: la formation, l'appréhension de l'Europe et l'identité collective en mouvement. Ces questions constituent les piliers d'un mieux vivre-ensemble.

Cette rencontre Agorajep constitue également le prolongement d'une réflexion sur la culture engagée en 2007 lors du lancement de la campagne intitulée "Politiquement Jeunes", qui a ensuite conduit le CNAJEP à participer aux travaux d'élaboration du Livre Vert sur les politiques de jeunesse orchestrés par Martin Hirsch.

10h30 – 12h30 Conférence / débat **L'action des associations de jeunesse et d'Education Populaire face aux défis de l'interculturel**

- ❖ Avec **Françoise LORCERIE**, directrice de recherches au CNRS,
- ❖ **Gilles VERBUNT**, sociologue,
- ❖ **Sam KHEBIZI**, association les Têtes de l'Art
- ❖ Animé par **Rolland FILLIOD**, sociologue, écrivain.

Françoise Lorcerie insiste sur les pièges du vocabulaire utilisé. Elle se méfie – appuyée par une intervention de la salle proposant de rayer le préfixe « inter » – du concept « d'interculturalité » et même de celui de « culture » lorsqu'on parle du « dialogue » des cultures. Ce ne sont pas les cultures qui dialoguent, nous dit-elle, mais les individus et les groupes sociaux. Elle préfère nettement l'expression « diversité » dans la mesure même où la signification de ce mot reste très floue et se prête à de multiples interprétations ; il permet, dit-elle, « d'internaliser l'hétérogénéité » d'une population. Son utilisation est donc compatible avec le désir qui s'exprime fortement aujourd'hui de reconnaissance – précisément – d'une diversité des origines, reconnaissance qui n'implique en rien d'accuser ces différences et n'interdit pas de reposer la question de Renan - « Qu'est qu'une nation ? » en acceptant que ce soit un sentiment d'appartenance à un destin commun dès lors que les « dominants » d'une société finiraient par reconnaître que ce destin partagé peut se construire à partir d'origines diversifiées.

Gilles Verbunt, à partir de son expérience militante personnelle, nous a invités à faire preuve d'empathie – essayer de nous mettre à la place de l'autre est sûrement l'une des meilleures façons de l'accepter comme notre égal – à nous méfier des stéréotypes déjà intégrés à notre façon de penser mais aussi de ceux que nous pourrions être tentés de leur substituer, à faire preuve de curiosité aussi vis-à-vis de ce que les autres peuvent nous apporter, la meilleure façon disait-il, de s'enrichir. L'identité de chacun de nous,

ajoutait-il, si tant est que cette qualification ait un sens, ne peut être qu'un processus évolutif, qu'un perpétuel renouvellement de sa façon de se poser auprès des autres.

Sam Khebizi, fermement convaincu que les activités artistiques partagées sont l'une des meilleures façons de favoriser le rapprochement, les interactions voire les métissages entre cultures, a néanmoins attiré notre attention sur le risque de « folklorisation » ou de fétichisation réductrice des manifestations culturelles en question. Il a aussi évoqué les conflits intergénérationnels qu'il a pu constater : le désir d'assimilation de la première génération issue de l'immigration, et, au contraire, la volonté d'affirmer la légitimité de s'enraciner dans des passés différents exprimée par les générations suivantes.



Débat

- **Comment conjuguer des identités diverses dans le cadre d'un projet interculturel ?** Pour *Françoise Lorcerie*, il existe une pluralité interne inhérente à chacun de nous. Cette pluralité est pourtant un impensé dans la réflexion sur le dialogue interculturel. Pour *Gilles Verbunt*, il n'y a plus d'identité collective. L'identité est une construction individuelle.
- On a souvent tendance à **se focaliser sur les différences culturelles**, alors que la différence se construit sur plusieurs registres (le genre, la catégorie sociale, la culture...). Pour *Françoise Lorcerie*, la fixation sur la culture est liée à la recomposition du monde depuis la fin du bloc soviétique et au développement du phénomène de globalisation. Comme l'explique *Norbert Elias*, cette période a coïncidé avec l'affirmation du "nous" national, qui nous protège de l'angoisse de mort. Ce "nous" se politise en fixation sur la culture. L'hostilité envers le nouveau venu, l'immigré, est une résurgence de comportement tribal. On se réfugie dans une espèce de vision pré-politique et confuse.

Plusieurs participants s'accordent à dire que, plutôt que de pointer les différences culturelles, on devrait mettre en avant les **ressemblances entre les différentes cultures**. Pour *Françoise Lorcerie*, il faut renoncer à la posture assimilationniste et accepter les gens tels qu'ils sont, avec leurs ressemblances et leurs différences, sans pour autant "fétichiser" l'Autre. Aujourd'hui, il existe des facteurs de fragmentation très forts au sein de la société. Comment nourrir le sentiment d'appartenance dans une société clivée par des catégories ethno-raciales et l'affirmation d'identités contraires ? D'après *Viku Pareth*, un sociologue anglais, le sentiment d'appartenance naît de l'adhésion à un socle de valeurs communes et de l'égalité dans la citoyenneté.

La citoyenneté est également une relation sociale. Etre vu comme un citoyen est une condition de l'égalité citoyenneté. Enfin, le sentiment émotionnel de faire partie d'une communauté est partie-prenante du sentiment d'appartenance.

- On observe aujourd'hui le **développement du phénomène des "grands frères"**. Quelle est la légitimité de l'intervention de ces grands frères ? Elle reposerait sur le caractère volontaire de leur démarche, plus que sur leur appartenance au quartier. L'importance de la formation de ces médiateurs d'un nouveau genre est mise en avant.

- Quels sont les **enjeux et les finalités du dialogue interculturel** ? Vise-t-il un autre but que la reconnaissance et le respect mutuels? Pour *Gilles Verbunt*, l'interculturel n'est pas un consensus mais il constitue un cadre visant à empêcher que les conflits entre les différentes cultures dégèrent et compromettent le vivre-ensemble.
- Comment la **notion d'interculturel se construit-elle chez l'enfant** ? Quels sont les **outils** à utiliser pour sensibiliser les enfants à cette notion? La mixité sociale constitue un des vecteurs de l'interculturel. Les mouvements d'éducation populaire ont un rôle important à jouer pour entretenir cette mixité, actuellement mise à mal par la carte scolaire, dans le cadre des activités de loisirs.

14h – 15h30 Ateliers : Education Populaire et Interculturel : défis et opportunités

Atelier 1 – Formations à l'interculturel : quels objectifs pour quels enjeux? ²

Animatrice

Marie-Lou CESARO, responsable animation professionnel et petite enfance, CEMEA PACA



Intervenant

- ❖ Nathalie GUEGNARD, responsable du secteur Europe, CEMEA
- ❖ Jacky MARCOTTE, Délégué Régional de l'UFCV Côte d'Azur

Les échanges de cet atelier se sont articulés autour de brefs compte-rendu d'expériences dans le champ de l'interculturel.

1- Rencontrer l'autre, vivre avec lui

La rencontre interculturelle peut être une source d'inquiétude pour les participants, liée à la barrière linguistique mais surtout de la rencontre avec *l'étranger*. Aussi la réussite des formations à l'étranger réside-t-elle dans le « faire-ensemble », c'est-à-dire le partage des tâches et des temps de la vie quotidienne, de l'activité et du travail, qui permet de se rencontrer, de repérer des différences, d'acquérir une meilleure connaissance de l'autre.

2- Rencontrer l'autre, se découvrir soi-même.

Le succès d'un échange interculturel réside également dans le fait de se délester de certains présupposés et stéréotypes. La rencontre d'un autre posé comme « étranger » met en branle ses propres représentations de l'autre, de l'étranger, de la culture, de soi dans sa culture. Ce travail sur soi permet de ne pas se poser comme « donneur de leçons ».

3- Les moteurs de la rencontre et les ponts à construire entre l'interculturel local et l'interculturel international

² Le compte-rendu exhaustif de cet atelier est disponible sur le site du Cnajep <http://www.cnajep.asso.fr>

Il semble parfois plus aisé de provoquer des rencontres entre des groupes géographiques très éloignés, qu'au sein d'un même quartier, d'une même cité.

Cette question pose celle du sentiment d'appartenance, qui relève lui-même de liens variés : communauté d'appartenance géographique, culturelle, culturelle...

C'est ce qu'illustre l'exemple de la préparation de l'accueil d'un groupe d'animateurs professionnels allemands à Marseille par une promotion de stagiaires du DEJEPS des CEMEA PACA. Le groupe s'est interrogé sur les aspects « typiques » de Marseille et sa région, sans parvenir à trouver une réponse commune. Chacun perçoit la ville de manière différente. Ces différences de perception sont liées au vécu de chacun.

La rencontre franco-allemande s'est accompagnée d'un travail sur la définition du cadre historico-socio-professionnel d'exercice du métier d'animateur, et en particulier sur les différences de fonctionnement et d'organisation des structures prenant en charge des mineurs, liées à l'Histoire des deux pays. Cet ensemble de valeurs permet de comprendre une culture en dehors d'une vision « essentialiste ».

Rencontrer l'autre suppose également de remettre en cause ses codes culturels, de se les réapproprier, de porter un autre regard sur soi-même. L'accompagnement dans ce processus n'est pas évident. Pourtant, la formation des enseignants à l'interculturel, ne semble que prendre très peu en compte cette dimension de l'acte éducatif.

4- Quelques pistes de travail dans l'accompagnement à l'interculturel

Comment faire du tourisme tout en conservant une certaine éthique ? Comment voyager autrement, en revendiquant un développement durable et le respect des populations locales ? Une des possibilités serait de se déplacer moins, de prendre le temps de rencontrer des habitants, de les laisser « valider » le parcours touristique.

Faire du tourisme local, en concertation avec les habitants, c'est renouer avec une forme de pratique sociale qui donne toute sa place à l'habitant du quartier comme décideur « politique ». Cette prise de pouvoir des habitants du quartier est de moins en moins d'actualité.

Vivre et faire ensemble, découvrir et se découvrir, certes, mais aussi se reconnaître soi-même dans et par les limites que l'on pose. Pour qu'il y ait rencontre il faut qu'il y ait égalité entre les interlocuteurs, et donc que chacun accepte de rencontrer l'autre en tant que personne et non uniquement en tant que « représentant » d'une culture, d'un peuple....

L'Histoire doit être prise en compte dans la rencontre de l'autre car il a un impact sur la posture du voyageur. La colonisation et la figure des colonisateurs continue, concrètement ou dans les représentations, à agir comme une médiation forte et dommageable. Nous avons un devoir d'éducation des enfants pour transformer des pratiques trop souvent empreintes de cet héritage. Il s'agit de valoriser d'autres valeurs que l'avoir.

5- Des formations à l'interculturel ?

L'interculturel doit être un axe transversal à toutes nos formations. Des regroupements d'intervenants internationaux permettraient de réfléchir à des démarches, à des outils, de rendre compte d'expériences, et d'établir une visée politique commune.

La formation à l'interculturel pose la question de la limite de l'acceptable et de l'inacceptable. Si rencontrer l'autre est une aventure qui se prépare, qui mobilise un certains nombres « d'états mentaux », de stéréotypes, si l'autre produit un effet miroir, il faut se demander ce qu'on est prêt à accepter de l'autre et des limites à poser. Il s'agit là de visions politiques du monde qui peuvent s'opposer. Il s'agit de valeurs, d'idéaux de vivre ensemble.

Interculturel et lien social semblent deux concepts compatibles. Ainsi, on peut être bilingue et ne pas comprendre la culture de l'autre. Comprendre suppose « travailler »

les objets culturels perçus. Prendre pour soi, en soi, ce qui vient de l'extérieur, et, ce faisant, le transformer un peu. La langue et la culture permettent de mieux se connaître.

L'interculturel est un moteur de l'éducation. Pourtant, les formations des enseignants à l'interculturel sont rares, voire inexistantes. La mise en place de telles formations consisterait un choix politique fort.

Conclusion

L'accompagnement à la rencontre pourrait se fonder sur des conditions et des partis-pris éducatifs essentiels :

- La nécessité d'une préparation pour l'équipe et pour le groupe : la prise en compte des transitions d'un territoire à l'autre, d'une culture à l'autre, entre le départ et l'arrivée.
- L'appropriation du milieu
- L'importance donnée aux représentations
- La place de la langue
- L'accompagnement du retour

Atelier 2 – Europe et interculturel : quelle place pour les Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire (valeurs, actions, projets...)?

Animatrice : Sandrine FIRPO, Directrice de la Formation professionnelle, Fédération des Œuvres Laïques du Var

Intervenants :

- ❖ Georges Sylvestre, Correspondant régional de l'Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action pour la région PACA
- ❖ Bertrand SOULCIE, Coordinateur SVE et formation des adultes à Pistes Solidaires.

Cet atelier vise à s'interroger sur la place des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans les dispositifs européens. Comment les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent-elles s'emparer de ces dispositifs pour donner sens à leur projet ?

Les valeurs portées par la politique européenne de jeunesse sont consubstantielles à l'idée d'éducation populaire : lutte contre le racisme et la xénophobie, travail autour de la citoyenneté européenne, solidarité entre les générations, lutte contre toutes les formes de discrimination, soutien aux acteurs pour la mobilité internationale.

1- Historique de l'approche interculturelle européenne

L'approche interculturelle dans les pratiques éducatives est récente. Elle a été posée de manière opérationnelle après la seconde guerre mondiale.

Le couple franco-allemand a été le creuset de cette démarche. Avec l'émergence de l'Office Franco-allemand pour la jeunesse de 1963, les premiers travaux et réflexions théoriques de l'OFAJ constituent les soubassements-mêmes de l'approche interculturelle.

La construction du projet européen fait évoluer l'approche interculturelle : si l'on veut permettre à l'espace européen de mieux fonctionner, il faut que les européens se connaissent mieux entre eux. La jeunesse sera le vecteur de la construction de cette citoyenneté européenne.

L'Europe n'a pas de spécificité en matière de politique de jeunesse et le principe de subsidiarité est de mise. Il consiste à dire que l'Europe peut faire mieux que chacun des Etats nations dans la mise en œuvre de la circulation des jeunes. **La mobilité** devient le credo du fondement de la politique européenne en matière de jeunesse.

Dans les années 80 vont émerger les premiers dispositifs "Jeunesse pour l'Europe" et les projets d'échanges collectifs de jeunes. On facilite la rencontre et le brassage des

cultures. Les acteurs de la mobilité européenne sont très peu nombreux et ne sont pas issus de l'éducation populaire

Les premiers dispositifs de mobilité internationale de jeunesse favorisent **l'émergence de petites organisations pionnières, les « bottoms up »**, qui vont développer des techniques et des méthodes en matière d'échanges interculturels. Ces structures sont issues de l'éducation populaire de par leur histoire personnelle, de par leur pratique et leur environnement immédiat.

Les premières opérations européennes de mobilité datent de 1986-87. Pourtant, en PACA, jusqu'aux années 2000, les actions menées sont quasiment inexistantes, hormis quelques expériences réalisées grâce à l'OFAJ depuis les années 60.

Par ailleurs, les acteurs qui ont commencé à travailler avec l'OFAJ restent dans une logique d'exclusivité avec l'organisme franco-allemand, même s'il est possible, depuis un certain nombre d'années, de générer un partenariat à trois avec l'OFAJ. En PACA, des échanges franco-allemands-tunisiens et franco-allemand-marocains sont organisés.

2007-2013 : le programme européen "Jeunesse en action" vise à renforcer la construction européenne, qui demeure pour beaucoup un projet théorique, grâce à l'apprentissage interculturel. Ce programme permet de financer différents types d'action:

- **Action collective de jeunes** (600 – 700 jeunes bénéficiaires en PACA). Cette action s'adresse à des jeunes de 13 à 30 ans, originaires de plusieurs pays (en général quatre à six jeunes par pays), de partie pour une durée moyenne de 6 à 15 jours.
- **Action individuelle pour les volontaires** (environ 100 volontaires par an en PACA jusqu'en 2009) : **Le Service Volontaire Européen** permet à un jeune de partir de deux semaines à deux mois s'il s'agit d'un SVE court terme, et de 2 mois à 12 mois s'il s'agit d'un SVE long terme. Le profil type du SVE : 70 % de jeunes femmes, entre 22 et 23 ans, bac + 2.

L'action collective de jeunes constitue souvent une première étape vers un SVE, expérience individuelle et plus longue.

- **Action 4 du PEJA, intitulée « formation des responsables de jeunesse »** (concerne 200-300 personnes par an en Région PACA). Cette action permet à des animateurs socio-culturels ou des responsables associatifs de rencontrer leurs homologues de différents pays européens pour développer des partenariats européens et échanger sur leurs pratiques.

Certains projets sont sélectionnés en France et financés avec des budgets nationaux. Il s'agit de projets multilatéraux d'accueil, ou de projets d'envoi de groupes de jeunes dans le cadre d'échanges bilatéraux ou trilatéraux.

D'autres projets sont organisés dans d'autres pays d'Europe, mais peuvent concerner des publics français. Il n'existe pas d'outils de mesure du nombre de personnes concernées par ce type de projets.

2- Evolutions des projets d'échanges européens

- En France, la **déconcentration de la gestion du dispositif européen** en matière de jeunesse a constitué un facteur de développement local et régional du dispositif. L'Europe a permis à des acteurs publics de travailler ensemble et d'avoir une vision commune de la démarche interculturelle. C'est grâce à l'Europe que l'Etat en tant qu'animateur d'une politique européenne, bénéficiant de crédits européens, a été en capacité de mettre à disposition des moyens humains, des correspondants régionaux dont la tâche est d'initier une dynamique de co-construction sur les territoires.
- La **méthodologie de projet** : la pédagogie interculturelle, la pédagogie de l'échange, l'évaluation du projet, sont autant de savoir-faire qui ont été développés en matière d'échanges interculturels

- **Capacité d'ingénierie** : les opérateurs à l'international sont peu nombreux. Un petit nombre d'entre eux s'est spécialisé, et s'est extrêmement diversifié dans ses pratiques.
- **Evolution qualitative** : Il y a 10 ans, on était encore dans le « défrichage » des échanges européens. Les projets manquaient un peu de fond. Aujourd'hui, les projets sont menés avec plus de rigueur et certains sont en compétition avec d'autres. Une appréciation plus fine est portée sur le projet. Les opérateurs sont aujourd'hui amenés à avoir une réflexion étayée, avec des problématiques de fond.
- **Evolution des cibles** : Si les jeunes avec moins d'opportunité demeurent les cibles prioritaires de la politique européenne, les dispositifs européens s'adressent désormais à différents types de publics.

Pistes Solidaires travaille par exemple sur la mobilité européenne des travailleurs sociaux et des responsables associatifs. L'association a mis en place des actions de mobilité à destination des éducateurs.

Les Cemea montent des projets européens d'échanges de leaders de jeunesse et de cadres associatifs et travaillent actuellement avec 10 pays sur l'émergence d'une reconnaissance mutuelle des formations à l'animation bénévole et volontaire.

- **De nouvelles formes de coopération émergent** : Pistes solidaires a développé des partenariats avec des BIJ et des PIJ pour promouvoir la mobilité européenne et faire jouer les synergies associatives, avec pour finalité la mobilité des travailleurs sociaux et des jeunes.

3- Evolution de la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les dispositifs européens

Les AJEP étaient peu présentes, au niveau local, lors des premiers dispositifs Jeunesse pour l'Europe des années 80, et ce pour plusieurs raisons :

- le manque de moyens humains : il est beaucoup plus facile de faire vivre un secteur regroupant des acteurs de toute la France dans une seule structure, un seul lieu de gestion administrative de la bureaucratie de l'Europe.
- parce que les structures régionales se préoccupaient davantage du niveau local que du niveau international
- parce que les mouvements d'éducation populaire se sont beaucoup tournés vers l'Afrique dans le cadre de leurs activités à l'international, notamment dans des projets de co-développement.

Aujourd'hui, les grandes fédérations d'éducation populaire ont "repris le train en marche". Elles coopèrent avec les associations "pionnières", qui sont maintenant en capacité de faire des retours sur leurs projets et peuvent apporter un savoir-faire, une aide, une ingénierie, des carnets d'adresse pour monter des partenariats.

4- Quelles compétences les échanges européens permettent-ils de développer chez les jeunes ?

Pistes Solidaires a été créée pour développer la citoyenneté et les compétences des jeunes, **et rendre les jeunes actifs à un niveau local**, à travers une approche européenne et internationale. Il s'agit de permettre à un groupe de jeunes d'aller vivre une expérience de mobilité à l'étranger pour découvrir différentes cultures, des modes de pensée différents, d'autres réalités sociales, culturelles, tout en travaillant sur un thème qui leur offre la possibilité de développer des compétences, y compris linguistiques.

Lorsque les jeunes rentrent de leur séjour, ils ont parfois la volonté de développer des projets au niveau local. Le programme PEJA permet de financer ce type d'initiatives. Des dispositifs relais au retour, comme Envie d'agir, Défi Jeune, peuvent aussi permettre d'impliquer les jeunes dans l'organisation d'un projet au niveau local.

En créant un projet, le jeune apprend acquiert des compétences en **rédaction, en recherche de partenaires, en logistique** (trouver un hébergement, un moyen de transport...).

Dora, volontaire SVE grecque, qui vit depuis un an à Marseille, souligne que, dans le cadre des échanges européens, la confrontation avec d'autres cultures permet de **redécouvrir son propre pays**, sa propre culture. Quand on vit dans un pays, on a rarement l'occasion d'une telle remise en question.

Le Programme PEJA, par le biais du "**Youth Pass**", permet de **formaliser et de valider les compétences** acquises par les jeunes dans le cadre d'échanges européens ou de SVE. Ce document européen, négocié à 27, constitue un élément de poids dans le cadre d'une démarche de VAE. L'approche interculturelle n'est souvent pas prise au sérieux par les pouvoirs public et est considérée comme un « sous-produit » du tourisme pour jeune. Or, le Youth Pass permet de faire reconnaître les échanges interculturels comme un véritable champ d'éducation.

5- Les freins à l'organisation de projets de mobilité européenne

- **la barrière de la langue** est souvent considérée comme un obstacle insurmontable, alors qu'il est possible de partager un projet commun sans avoir une langue commune, en développant d'autres modes d'expression.
- **le manque de moyens** : aujourd'hui, les crédits européens gérés par l'Etat et alloués à la mobilité des volontaires européens sont insuffisants. On ne répond qu'à 10 % de la demande. Le nombre de jeunes envoyés est faible. Certains ONG européennes financent des projets d'échanges par des aides directes de Bruxelles.
- **le frein culturel**. Le fait d'amener des jeunes issus des quartiers classés en « zones urbaines sensibles » à évoluer au quotidien dans un pays étranger nécessite un encadrement important.
- **Le manque de temps** : La préparation d'un projet d'échanges exige souvent de consacrer un demi-poste salarié à la préparation du projet, ce qui est considérable pour une petite structure.
- **L'absence de réseaux**
- **Le manque de compétences**

6- Sur quelles thématiques reposent les projets d'échanges ?

Une étude menée par la DRJSCS sur les thématiques des projets organisés dans le cadre de PEJA, démontre que la **dimension culturelle** est, de loin, la plus plébiscitée pour mettre en œuvre des échanges de jeunesse (43 % des projets). Ce thème permet de travailler sur d'autres modes d'expression : la musique, les arts visuels, l'image, le spectacle vivant, la danse...

Cependant, Georges Sylvestre rappelle que PEJA n'est pas fait pour développer une technique en particulier mais pour provoquer une rencontre interculturelle dans le but de renforcer la citoyenneté européenne.

7- Une boîte à outils sur les dispositifs d'échanges interculturels en Europe

Une **plateforme régionale de promotion du SVE a été mise en place en PACA à l'initiative de** la DRJSCS PACA. Elle regroupe plusieurs opérateurs qui constituent des relais d'information sur le SVE auprès des opérateurs de terrain, et aident les structures à trouver des partenaires ou à monter un projet... Ces opérateurs-relais ont des missions attribuées par les collectivités territoriales.

Depuis que Marseille est devenue future capitale européenne de la culture, un projet de territoire a été imaginé. Celui-ci va stimuler les initiatives liées à la mobilité des jeunes. La DRJCS a travaillé avec l'équipe de Marseille Capitale Européenne de la Culture pour l'aider à accompagner la mobilité internationale des jeunes, voir même à créer une forme de **mise en réseau des capitales européennes de la culture**.

Bertrand SOULCIE rappelle que le **CRIJ PACA** a créé un **dispositif de synergies associatives**. Tous les acteurs de la mobilité européenne se retrouvent tous les mercredis afin d'informer les jeunes et les organismes de jeunesse sur les dispositifs existants et sur les projets dans lesquels peuvent d'impliquer les jeunes.

Par ailleurs, Pistes Solidaires a mis en place des **formations de "Youth Leaders"**, de référents de groupe. Une fois par an, l'association réunit tous les jeunes intéressés par les échanges interculturels dans le cadre de "mises en situation" pratiques. Il s'agit de décrire le rôle du référent de groupe dans plusieurs types de situation.

Conclusion

Nous sommes tous acteurs de la construction européenne. Aujourd'hui, lorsqu'un dispositif ne fonctionne pas assez bien, il faut saisir les parlementaires européens. Ce sont eux qui peuvent porter nos remarques auprès de la Commission pour que les dispositifs soient amendés.

Atelier 3 – Interculturel, culture et loisirs : comment appréhender l'interculturel dans les pratiques et les loisirs éducatifs ?

Les différents espaces de socialisation constituent des leviers visibles du dialogue interculturel. A cet égard, l'éducation artistique, culturelle et les activités de loisirs doivent en constituer l'un des vecteurs prioritaires, dans tous les temps des enfants, des jeunes et des adultes. Il s'agit de favoriser l'appréhension de la diversité culturelle comme facteur d'enrichissement mutuel.

Animateur Michel FIGARELLA, Délégué Régional des Francas

Intervenant

- ❖ Frédéric HENRY (EEDF)
- ❖ Michel GAZZI (MJC Croix des Oiseaux, Avignon)

1- Définition de l'interculturel

Il existe beaucoup de définitions du mot « interculturel ». Parmi toutes ces définitions, nous retiendrons la définition suivante :

« L'interculturel se définit comme un ensemble dans lequel des groupes de culture différentes entretiennent des relations ouvertes, avec des échanges, de la reconnaissance mutuelle de leur mode de vie et de leur valeur. La diversité est donc la caractéristique de l'interculturel. Ces différences nécessitent des qualités de communication et de coopération mutuelles, porteuses d'enrichissement, sous peine de dégénérer sous forme de conflit, de violence, d'atteinte aux droits de l'homme ».



- L'interculturel est une interrelation basée sur l'égalité ; On doit considérer l'autre à égalité, considérer que toutes les cultures ont de la valeur, et participent à l'enrichissement du capital humain.
- Il existe une différence avec le multiculturel, qui conçoit de préférence des populations juxtaposées, sans contact entre elles, où la différence est souvent perçue négativement et où les minorités sont juste tolérées de manière passive mais, dans le fond, jamais acceptées ou appréciées pour elles-mêmes et ce dont elles sont porteuses au titre des groupes humains. Mais l'interculturel est un grand principe universel plus facile à définir que de traduire en actes concrets.

Cet atelier vise à échanger, confronter notre approche générale de l'interculturel à l'aune des pratiques de loisirs éducatifs.

2- Présentations d'expériences

Deux témoignages se sont succédés.

- **Michel Gazzì** a présenté un projet commun aux centres sociaux et aux MJC. Ce projet a reposé sur une idée lancée en 1987 par la Mutualité sociale agricole (MSA) du Vaucluse, qui, dans le cadre d'un travail sur les liens entre alimentation et santé, avait publié un livre de recettes de cuisine provençales intitulé "*Alimentation provençale et santé*".

En 2004, un centre social du Vaucluse de l'Île sur la Sorgue, travaillant avec des publics en difficulté originaires du Maghreb, d'Afrique, d'Asie, monte un projet européen axé sur la santé. La réflexion évolue ensuite vers un travail sur les différences d'alimentation selon les pays, et prend alors une dimension interculturelle. En 2006, à l'issue d'un travail de collectes de recettes, d'une réflexion sur les aspects diététiques de l'alimentation et d'auditions de spécialistes, et grâce à l'aide de 150 bénévoles usagers des centres sociaux, des MJC, et des Foyers ruraux, un livre de recettes, « *L'alimentation méditerranéenne* », voit le jour. Cet ouvrage contient 250 recettes de cuisine et met en lumière des témoignages portant sur les temps de repas.

Cette expérience a favorisé des échanges entre plusieurs structures sur tout le département, portant sur d'autres thématiques que l'alimentation et la santé.

Des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional partenaires ont permis de publier l'ouvrage à 20 000 exemplaires. Il a été diffusé dans toute la France au sein du réseau militant, et a été vendu en librairies. Les droits d'auteur et les produits de la vente ont permis de financer les rééditions futures mais également d'autres actions. La seconde édition de l'ouvrage a été diffusée à 10 000 exemplaires.

La publication du livre a impulsé d'autres projets interculturels : tous les mois, une initiative intitulée « Petits plats du monde » réunit dans de nombreuses structures des centaines de personnes autour d'un repas "exotique", qui crée des échanges et du contact entre différentes cultures.

L'alimentation est un élément éminemment culturel.

- **Témoignage de Frédéric Henry, bénévole aux EEDF**

En 2006, des bénévoles des Eclaireurs ont monté, en lien avec des Malgaches, une soirée destinée à 30 enfants de 8 à 11 ans. Un repas malgache a été organisé dans le cadre de cette soirée. Principalement axée autour de la découverte culinaire, cette soirée avait également pour objectif de permettre aux enfants de dépasser leurs aprioris et leurs idées reçues.

La première difficulté qu'il a fallu surmonter consistait à dépasser les "filtres" culturels. Il s'agissait de faire connaître la culture malgache, d'abord par les contes, puis par la mise en scène de ces contes, et enfin par la création d'une pièce de théâtre présenté pendant le repas. Ensuite, les enfants devaient relever les différences avec leur propre culture, leur propre environnement, par un travail autour des costumes, autour de la langue....

Un projet d'échange épistolaire avec un orphelinat a par la suite été organisé.

Ce projet a durablement marqué les enfants. Il leur a donné envie de s'investir dans la pièce de théâtre, qui a été jouée devant 200 personnes.

Les enfants ont été acteurs du projet et ont pu s'approprier une autre culture.

3-Projet culturel ou interculturel ?

Lorsque l'on a l'occasion de prendre de la distance avec les projets que menés dans nos associations (ces occasions sont d'ailleurs trop rares !), on se rend compte que la question de l'interculturel est sous-jacente à de nombreuses actions. Parce que les publics des AJEP sont multiples, l'interculturel est présent dans tout projet "culturel".

Lorsque l'on demande, par exemple, à des enfants d'origines diverses de créer une œuvre artistique commune, l'interculturel est à l'œuvre.

4- Les projets culturels : une priorité, ou un effet de mode ?

De plus en plus de projets sont menés autour de l'interculturel. Cette problématique est "à la mode". Pour autant, existe-t-il de véritables besoins en matière d'interculturel ?

Le problème principal consiste aujourd'hui à combler la fracture culturelle. Il existe un véritable fossé entre certaines populations qui n'ont pas accès à la culture.

L'interculturel devrait être une question permanente, et non pas ponctuelle. On ne fait pas de l'interculturel aujourd'hui parce que c'est d'actualité. L'interculturel fait partie du projet fondamental de l'Education Populaire, qui prône la rencontre vers l'autre.

Les animateurs de projets interculturels doivent :

- Répondre à un besoin de reconnaissance.
- S'approprier les notions d'échanges, de compréhensions, de mutualisation de compétences.

5- Evaluation des projets interculturels

S'il est facile de trouver des éléments quantitatifs pour évaluer un projet, il est plus difficile d'en dresser une évaluation qualitative.

Les acteurs du projet de livre de recettes (*témoignage 1*) ont du justifier des grosses subventions perçues de la part des collectivités. Une évaluation qualitative du projet a été menée, basée sur le témoignage des participants. Ces témoignages ont mis en avant le fait que les participants avaient tous pris plaisir à prendre part au projet, et s'en sont trouvés valorisés. Leur participation au projet a également modifié durablement leur comportement. Ils sont aujourd'hui davantage ouverts aux autres cultures, et prêts à échanger sur leur découverte.

6- Identité et double culture

Dans le cas de familles issues de l'immigration, on exige parfois des jeunes qu'ils fassent un choix entre leurs deux cultures. Or, ce choix est impossible. Il empêche les enfants de s'épanouir, de grandir. On ne peut se construire sans identité, et cette identité intègre parfois plusieurs cultures.

La culture est un facteur de développement personnel. Elle constitue un élément de la vie collective, de partage avec les autres, d'élaboration de projet, de valeurs communes.

En guise de conclusion, les participants à l'atelier ont essayé de citer un mot incontournable sur le thème de l'interculturel.

Solidarité, Civisme, Empathie, Histoire, territoire, combat, changer la réalité, identité, habitants, mieux-vivre ensemble, trait d'union, échange, intergénérationnel, ensemble, enrichissement, valeur, cadre commun, mixité, reconnaissance, personne, partagé, identité, transmission, richesse, ouverture, ensemble, paix, soi, un seul monde.

Atelier 4 - Interculturalité : identité, images, des représentations au réel

Problématique

Comment les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent elles permettre une meilleure (re)connaissance des communautés en travaillant sur les représentations, parfois erronées, qu'elles ont les unes des autres ? Comment le travail d'éducation à l'image et aux médias peut-il participer de l'apprentissage interculturel ?

Animateur : Joël CONTIS, Délégué Régional Léo Lagrange PACA

Intervenants :

- ❖ Fédération Nationale des Vidéos des Pays et des Quartiers
- ❖ Emmanuelle SOUBRIER, Léo Lagrange PACA
- ❖ Laure ONIDI, Culture et Liberté



1- Présentation d'expériences

a- "Tu peux être la personne que tu veux"

Ce projet est né dans le prolongement de plusieurs rencontres de femmes. Celle d'Anne-Marie Camps, photographe, et Claudie Larrieu-Clerc, rédactrice ; celle des femmes d'origine maghrébine participant à un groupe de parole organisé aux Aygalades à Marseille par l'Olivier Bleu - centre social, sportif et culturel Léo Lagrange - et celles de femmes algériennes des villages de Bousfer et El Ançor de la région d'Oran.

Des ateliers photographiques et d'écriture, qui se sont déroulés en Algérie depuis 2005, à l'Olivier Bleu depuis 2007, invitaient ces femmes à vivre une expérience créative commune, par le biais d'un échange d'images et de textes entre les deux rives de la Méditerranée.

Le travail de photographe d'Anne-Marie Camps est venu en accompagnement du travail des femmes, comme la trace du passeur d'images. Le travail de Claudie Larrieu-Clerc, la rédactrice, est intervenu comme un révélateur d'expression.

L'échange d'images et de textes entre ces femmes a été ensuite mis en forme et restitué à un large public par le biais d'une exposition, réalisée avec l'intervention de scénographes professionnels, d'un diaporama et d'un livre.

b- Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers (FNVPO)

La FNVPO est un réseau de 32 télévisions locales et associatives et d'associations de production documentaire créé il y a 25 ans.

Chaque association travaille au niveau local, en lien étroit avec son territoire, et utilise l'audiovisuel comme un outil au service du développement local.

Trois points sont récurrents à tous les projets menés par les membres de la FNVPO :

- **le besoin de temps pour monter les projets.** Le temps est aussi important que le produit fini. Il faut avoir plusieurs mois pour aboutir à une heure de programme.
- **La formation des bénévoles** aux techniques de prise de vue, de réalisation, d'écriture, de montage, de prise de son, d'animation de plateaux.
- **L'importance du "faire ensemble"** : les projets cherchent à valoriser les compétences de chacun. Il s'agit de prendre en compte les aspirations des individus pour que chacun puisse participer à un projet collectif.

c- Culture et Liberté : *"l'interculturel se définit et se pratique de différentes manières selon les territoires"*.

- dans la Région Nord-Pas-de-Calais, Culture et Liberté mènent des ateliers d'alphabétisation auprès de femmes, qui se basent sur les pratiques langagières et les proverbes.
- En Moselle, département proche de la frontière allemande, on a constaté que beaucoup de frontaliers n'avaient jamais traversé la frontière. Des échanges

franco-allemands de jeunes de 6 à 16 ans sont donc organisés. Ces échanges permettent aux jeunes de réaliser que les différences culturelles entre jeunes allemands et jeunes Français ne sont pas évidentes.

- A Marseille, le Centre de Culture Ouvrière est présent au cœur des banlieues, où vivent différentes communautés : comorienne, maghrébine... La question du vivre-ensemble à Marseille est source de représentations multiples et parfois erronées.

2- L'analyse de nos pratiques, un préalable à tout projet interculturel

Les différents témoignages et les débats qui ont suivi mis en avant le fait que le préalable à tout projet interculturel réside dans le travail d'analyse de nos propres pratiques et une analyse de nos propres stéréotypes.

3- Une construction sur la durée

Les projets interculturels doivent se construire sur la durée. Les phases de construction et de mise en œuvre du projet sont aussi importantes que le résultat de l'action. Le temps du projet doit inclure une période de formation des acteurs.

4- Une nécessaire valorisation

Le processus doit permettre de laisser une trace qui puisse être valorisée. Cette "trace" naîtra de la confrontation des différences et du dialogue.

5- L'Education Populaire, facilitatrice d'expression

L'Education Populaire a un rôle de facilitateur d'expression. Il permet de faire émerger, de révéler les identités. L'importance du travail collectif et de la co-construction est mise en avant.

15h30 – 16h00

Synthèse Générale et perspectives de la journée



Par **Philippe LAZAR**, *Directeur de la publication de la revue Diasporiques*

Dans un contexte particulièrement préoccupant de désengagement de l'État vis-à-vis du mouvement associatif, de tendance partielle à l'émiettement de ce mouvement, de pression gouvernementale en vue d'une polarisation des questions identitaires sur la seule identité « nationale » et de relance soi-disant nécessaire recours à des statistiques ethniques pour mieux combattre les discriminations et le racisme, comment l'éducation populaire peut-elle contribuer à « l'interculturel », cette démarche essentielle de connaissance de l'altérité et de reconnaissance des différents groupes, qui conduit à une meilleure compréhension mutuelle?

Quel rôle l'éducation populaire joue-t-elle dans la pratique quotidienne d'acteurs qui agissent, sur le terrain, en vue de développer le « vivre ensemble »?

En quête d'une utopie : sept mots pour reconstruire l'avenir³

L'Histoire et les luttes sociales nous ont légué des mots essentiels, qui constituent l'ossature politique de la chose publique, de la république, des mots qui n'ont rien perdu de leur force et de leur capacité mobilisatrice : la France est une république *indivisible, laïque, démocratique et sociale* ; sa devise est « *Liberté, égalité, fraternité* ». Tel est le message fondamental que nous délivre la Constitution depuis le rétablissement formel de la République en 1946. Ces sept qualificatifs sont notre bien commun, ils constituent un tout cohérent, il n'est pas légitime d'en détacher deux ou trois et d'oublier les autres. Relus conjointement, ils peuvent parfaitement servir de socle à la reconstruction politique aujourd'hui si nécessaire.

Commencer par déclarer la République *indivisible*, c'est reconnaître implicitement qu'on pourrait, prenant appui sur la richesse et la complexité de ses composantes, songer à la séparer en entités distinctes, juxtaposées ; mais c'est aussi affirmer qu'on ne veut pas le faire et c'est par là même refuser toute forme de repliement communautaire. Encore faut-il gérer au mieux cette complexité, ce à quoi invite le deuxième terme de l'énumération des principes républicains – *laïque* – si l'on revient au sens étymologique de ce mot (qui évoque le peuple dans toute sa diversité) et si on lui confère un sens périculturel, allant au-delà de son acception périculturelle habituelle (la séparation des Églises et de l'État). La laïcité n'est en rien une manifestation de bienveillante neutralité : elle est tout au contraire un principe actif de l'organisation de la société, fondé sur la reconnaissance, sous une réserve essentielle de réciprocité, de l'égalité des dignités des cultures. La République est aussi *démocratique* : la souveraineté n'est pas descendante mais ascendante, elle est et doit demeurer l'émanation de la volonté du peuple, ce qui devrait exclure toute forme plus ou moins larvée de confiscation monarchique des pouvoirs. La République est enfin *sociale*, un adjectif qui en finalise le projet et lui confère sa cohérence au service de la collectivité.

L'héritage des trois mots de la devise nationale est tout aussi important. Il nous faut apprendre en permanence à en dépasser les apparentes contradictions, notamment celles qu'induisent ses deux premiers termes. La bouleversante affirmation de la Déclaration de 1789 – « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » – continue d'être la clé de la nécessaire mise en cohérence de la liberté et de l'égalité : c'est l'égalité *en droits* qui induit les limites des libertés individuelles et collectives ; c'est l'exigence de sa mise en œuvre effective qui constitue la base de la lutte contre les inégalités et non point la quête, à l'évidence vaine, de l'effacement de toute différence entre les hommes.

Liberté, égalité, mais aussi et enfin *fraternité* : un terme que désormais on n'ose hélas guère utiliser, lui préférant le plus souvent celui de solidarité, qui n'est pourtant qu'une expression édulcorée du concept hiérarchisant de charité. Oui, fraternité : celle qui prend délibérément le contre-pied de la violence si souvent constatée de notre espèce. Oui, fraternité : celle qui constitue le ferment des communautés humaines, ces regroupements légitimes, diversifiés, porteurs d'espérances partagées ; toute la difficulté – mais quel exaltant projet que de l'affronter ! – étant d'éviter qu'ils ne deviennent exclusifs. Jean-Pierre Vernant nous révélait naguère la façon d'y parvenir : « On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre »⁴. Ce qui implique notamment qu'on se reconnaisse soi-même autre pour l'autre et par là même capable de contribuer à l'enrichissement de tous ; qu'on fasse du constat des différences la base même des possibles et nécessaires rapprochements.

Une utopie politique est un horizon qu'on se fixe en sachant naturellement qu'on ne saurait l'atteindre. Cette lucidité ne compromet en rien la pertinence et l'intérêt de la démarche. « Faire société », aujourd'hui, c'est mettre au premier rang des préoccupations politiques la nécessité d'apprendre à se reconnaître *aussi* dans l'autre et

³ On trouvera dans ce texte non la transcription directe des propos tenus par Philippe Lazar mais la reproduction d'un extrait de l'éditorial du numéro 7 de la revue *Diasporiques* qui en reprend en grande partie le contenu (n°7, octobre 2009, p. 4-5).

⁴ *La Traversée des frontières*, Éd. Le Seuil, 2004.

de permettre à l'autre de se reconnaître en vous. C'est donc en particulier – osons le dire – rendre au concept généralisé de fraternité sa juste valeur politique et son pouvoir mobilisateur. En pensant à la France de demain mais aussi à l'Europe.

16h00 -16h30 Conclusion de la journée

Par Gilles LE BAIL, Président du CNAJEP

Après avoir remercié les organisateurs ainsi que l'ensemble des intervenants et participants, Gilles le BAIL présente en quelques points l'actualité du secteur Jeunesse et Education Populaire :

- un contexte de désengagement de l'Etat et de crise sociale et économique.
- Les élections régionales de mars 2010
- La réforme des collectivités territoriales, qui menace de fragiliser le budget des collectivités, et la remise en cause de la clause de compétence des Régions, qui impactera directement le secteur JEP.

En 2010, trois événements Agorajep, le Forum permanent du Cnajep, seront organisés. Parmi les thématiques traitées, figureront l'Education au numérique et la participation citoyenne.



L'histoire collective de notre pays s'est construite sur les bases d'un contrat social, sur la solidarité entre les citoyens et sur la création de richesses. Aujourd'hui, ce contrat est fragilisé. Pourtant, d'après un sondage [CSA / Chorum / Crédit Coopératif](#), 90 % des Français attendent que l'Etat accordent plus de financement aux associations. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire constituent un élément essentiel en France, défendu par les Français. C'est à nous de faire reconnaître ce constat aux pouvoirs publics.

Pour construire la société de demain, nous devons proposer que l'ensemble de nos valeurs soient au cœur des politiques publiques. L'accès de tous aux échanges culturels, par exemple, est un droit fondamental inscrit dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme.

La crise économique et sociale est historique et d'une ampleur sans précédent. Cette crise globale est avant tout culturelle. Elle repose à tous la question du sens du progrès humain. La résurgence de question de l'identité nationale est symptomatique d'un repli sur soi. L'entrée culturelle, à l'inverse, implique une partagée, un échange et pas une hiérarchie.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire portent un projet de cohésion sociale. Ce projet s'oppose à la fragmentation de la société. Nous en avons besoin pour construire des ponts entre les générations, entre les sexes, entre les territoires.

Comment nourrir le sentiment d'appartenance à une société ? Une des réponses apportées par cette journée consiste à affirmer que les AJEP sont des lieux où l'on peut vivre collectivement une expérience qui va créer une émotion. Cette émotion, en créant de l'appartenance, constitue un facteur de cohésion sociale. Créons cette émotion à travers l'ensemble des actions que nous menons pour contribuer à la construction d'une autre société, la construction d'une autre politique.